



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du samedi 6 novembre 2021
Salle La Lyre, Avenue des Comtes de Savoie à Saillon

Mot d'accueil

Le Président Yvan Maistre ouvre l'Assemblée Générale (AG) 2021 de la Fédération des Musiques du Valais Central (FMVC) à 15h05 et adresse, au nom du Comité de la FMVC, les plus cordiales salutations aux délégué(e)s présent(e)s. Il précise que l'AG a été convoquée dans les délais statutaires, souligne le plaisir de se revoir après deux ans et salue les membres de La Grand Garde en les remerciant pour leur accueil à Saillon.

Il demande d'observer une minute de silence pour les proches qui nous ont quittés durant les deux dernières années, avec une pensée particulière pour Jean-Bernard Morand de l'Indépendante de Riddes, Guy Détienne de l'Indépendante de Riddes et Claude Mösching de l'Harmonie Municipale de Sion

Le Président excuse André Rohner, Président d'honneur de la FMVC et Thierry Stalder membre de la Commission Musicale de la FMVC.

Il donne lecture de l'ordre du jour qui est approuvé par l'Assemblée.

1. Contrôle des présences

Philippe Mayencourt fait l'appel des membres. Toutes les sociétés sont représentées hormis la Contheysanne d'Aven.

Les sociétés présentes transmettent les dates de leur concert et des manifestations particulières.

Une liste mentionnant les présidents et directeurs des sociétés sera mise à disposition en fin de séance. Chacun(e) est prié de contrôler les coordonnées relatives à sa société.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2019 et du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020

Les procès-verbaux de l'AG du 9 novembre 2019 à Saillon et des rapports établis pour l'AG de 2020, finalement annulée en raison des mesures édictées par le Conseil d'État du Canton du Valais, ont été distribués par mail avec la convocation à la présente AG. Le Président demande à l'Assemblée si quelqu'un a des questions ou des remarques à formuler ou s'il souhaite que les procès-verbaux soient lus lors de cette Assemblée.

Personne ne s'étant manifesté, les deux PV (AG 2019 de Saillon et AG 2020 annulée) sont approuvés par main levée. Yvan Maistre remercie Philippe Mayencourt pour la rédaction de ces PV.

3. Lecture et approbation des comptes avec rapport de la société vérificatrice

Le caissier Florian Baumgartner donne lecture des comptes allant du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

Compte d'exploitation			
<i>Charges</i>		<i>Recettes</i>	
FMVC - Prix	0,00	Cotisations FMVC	2 600,00
FMVC – Frais Jury	0,00	Concours des jeunes solistes	0,00
FMVC – Fanfare des Jeunes	1 000,00	Dons - ACMV	0,00
CJS - Prix	0,00	Produits divers (intérêts, etc.)	0,00
CJS – Frais Jury	0,00		
CJS – Frais Divers	0,00		
Frais divers – Frais bancaires, etc.	47,90		
Total Charges	1 047,90	Total Recettes	2 600,00
Bénéfice de l'exercice	1 552,10	Perte de l'exercice	

Bilan			
<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Caisse	0.00	Créancier caissier	0.00
BCVS	6'807,25	Capital	5 255,15
Débiteurs cotisations	0.00		
Débiteurs CJS	0.00		
Bénéfice de l'exercice		Bénéfice de l'exercice	1 552,10
Total	6'807,25	Total	6 807,25

Les comptes 2020-2021 présente un bénéfice de Frs 1'552,10.

Philippe Mayencourt, représentant de la fanfare la Grand Garde de Saillon, donne lecture du rapport des vérificateurs et propose à l'AG d'approuver les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier.

Yvan Maistre demande d'approuver les comptes de l'exercice 2020-2021, ce qui est fait par l'AG. Il remercie le caissier Florian Baumgartner.

4. Rapport du Président

Le Président de la FMVC, Yvan Maistre, donne lecture de son rapport.

- *Pour débiter mon rapport, je souhaite particulièrement vous remercier de votre présence ici à Saillon et vous dire mon plaisir de vous revoir en présentiel pour la 1^{ère} fois depuis deux ans. Deux années difficiles dont je ne vais pas vous refaire le détail.*
- *Dans le cadre du PV de l'AG 2020, le comité de la FMVC vous annonçait avec enthousiasme et certainement un peu trop d'optimisme que le Festival 2021 se déroulerait à Saillon les 28, 29 et 30 mai.*
- *La suite, vous la connaissez tous et notre rendez-vous annuel a malheureusement dû être annulé.*
- *Lors d'une séance par visio-conférence le 18 février 2021, le comité de la FMVC ainsi que le comité d'organisation ont décidé d'annuler l'édition 2021 de notre Festival. En effet, les mesures sanitaires en vigueur étaient trop contraignantes pour garantir l'organisation de la manifestation.*

- *Le comité d'organisation de Saillon a ensuite proposé l'organisation du Festival en 2022 à Saillon, les 20, 21 et 22 mai. Le comité et les membres présents lors de cette réunion sont tous favorables à cette proposition.*
- *Suite à ces décisions, j'ai contacté les fanfares qui suivent Saillon dans le tournus, à savoir : Bramois et les Haudères pour leur demander leur accord à ce que le tournus des Festivals soit repoussé d'une année.*
- *Une réunion a ensuite été effectuée en visio-conférence avec toutes les sociétés afin de valider le report du Festival à Saillon en 2022 et de valider le nouveau tournus des Festivals. Les propositions ont été acceptées par toutes les sociétés.*
- *Le 73^{ème} Festival 2022 aura donc lieu à Saillon en 2022, les 20, 21 et 22 mai.*
- *Cette fois-ci, cela sera la bonne ! Je souhaite en particulier remercier Cédric Giroud et son comité d'organisation d'avoir continué à œuvrer sans relâche afin que Saillon puisse enfin accueillir le Festival des Musiques du Valais Central. Je me réjouis énormément d'y participer et imagine que c'est le cas pour toutes les personnes présentes à cette assemblée.*
- *Le détail de l'organisation sera présenté et discuté au point 8 de cette réunion.*
- *Je souhaite tout de même vous communiquer certaines informations. La remise des distinctions aux jubilaires ASM et ACMV a eu lieu samedi 31 octobre 2021 à Orsières. Le comité vous propose la solution suivante pour la remise des mérites lors du Festival 2022 : les jubilaires 2020-2021-2022 FMVC (20 ans et 40 ans) sont appelés sur scène comme d'habitude pour la remise des médailles et des diplômes. Suite à la remise des mérites FMVC, les jubilaires ASM et ACMV sont appelés sur scène.*
- *La prestation devant le jury est annulée pour le Festival 2022 (explication par le comité d'organisation au point 8).*
- *Le concours des solistes a lui lieu comme d'habitude le samedi selon le règlement du concours.*
- *Je me réjouis également de retrouver à l'occasion du Festival 2022 la fanfare des jeunes de la fédération. Nous en parlerons au point 7.*
- *Je me réjouis également que les sociétés de notre Fédération puisse enfin se retrouver au local de répétitions afin de préparer les concerts de Noël et annuels. Comme cela va faire bizarre de remettre le costume et de jouer devant du public. Vivement, car cela fait beaucoup trop longtemps que nous sommes séparés de notre public. Les concerts et autres sorties sont une carte de visite importante pour nos sociétés, en particulier dans le cadre de la relève.*
- *Je vous souhaite à toutes et tous une magnifique saison musicale et vivement à Saillon en mai 2022 pour des retrouvailles qui s'annoncent exceptionnelles.*
- *Je souhaite aussi vous remercier pour tout le travail de formation effectué dans vos différentes sociétés et me réjouis d'avance d'annoncer de multiples excellents résultats de nos jeunes dans les différents concours.*
- *Je tiens à remercier mon comité, la commission musicale, le comité de la fanfare des jeunes et nos représentants à l'ACMV pour l'immense travail effectué tout au long des années.*
- *Pour terminer, je souhaite plein succès au comité d'organisation et à la fanfare la Grand Garde pour l'organisation du 73^{ème} Festival de la FMVC.*

Le rapport du Président est approuvé par acclamation.

5. Rapport de la Commission Musicale

Yvan Maistre passe la parole à Olivier Vergères pour la lecture du rapport.

Bonjour à toutes et tous,

Le rapport de la commission musicale s'articule habituellement autour des évènements musicaux, notamment le festival FMVC, qui ont eu lieu durant la saison écoulée. Les circonstances étant celle que nous connaissons, le rapport de cette année sera dirigé vers l'avenir.

En effet, la commission souhaite transmettre un message d'encouragement aux sociétés de la fédération. En cette période de coronavirus, nous avons redécouvert, plus que jamais, la valeur de nos sociétés de musique.

Nous vous invitons à tout mettre en œuvre pour que la musique reprenne de plus belle notamment en encourageant vos membres à suivre les recommandations de l'OFSP. Il est aussi important que nous redoublions d'efforts pour recruter des jeunes dans nos écoles de musique. Nous voulons voir plus de participants au concours de solistes, plus de membres dans nos sociétés et plus de concerts dans notre fédération.

Nous sommes reconnaissants envers toutes les personnes qui ont continué de s'impliquer en organisant, dans le cadre fluctuant des mesures sanitaires, des répétitions par petits groupes, des rencontres, des concerts. Bravo et merci d'avoir œuvré pour le bien de nos sociétés. Merci également aux membres de la Grande Garde qui par deux fois, avaient tout organisé et n'ont pu réaliser leur festival. Ils méritent notre gratitude, tout notre respect et notre infini soutien pour la mise sur pied du festival 2022.

L'amour de la musique, l'amitié, le rôle social et culturel de nos ensembles, la mise en valeur des manifestations publiques, sont autant de raisons qui justifient notre implication et notre engagement de tous les jours.

Mettons nous en action, maintenant, pour que cette saison soit belle, pour que notre fédération puisse être fière de ses membres et pour que notre prochain festival, déjà deux fois repoussé, soit une réussite.

Merci pour votre attention.

Pour la commission musicale, Stalder Thierry, Bonvin David et Vergères Olivier.

VIVE la FMVC !!!

Suite à cette lecture, Yvan Maistre remercie et félicite la Commission Musicale pour son travail et notamment Olivier Vergères qui dirige notre fanfare des jeunes.

6. Rapport des représentants à l'ACMV

Yvan Maistre passe la parole au représentant présent, David Bonvin, membre de la Commission Musicale de l'ACMV pour la lecture de son rapport.

Chères musiciennes, chers musiciens,

Au terme de cette saison musicale 2021, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre engagement, durant ces deux années difficiles suite à cette crise. Vous avez pour la plupart continué une activité par petits groupes et je vous en félicite.

Le mot de l'ACMV se veut surtout dans l'encouragement de redoubler d'efforts dans vos sociétés pour que chaque musicien reprenne le chemin du local mais également que chacun retrouve le plaisir de revoir les amis de la fanfare pour partager de beaux moments musicaux. N'hésitez pas explorer de nouvelles pistes pour motiver votre société.

1. Programme Jeunesse et Musique

Depuis janvier 2017, des cours Jeunesse et Musique sont organisés en Suisse afin d'obtenir le certificat Moniteur JM. Cette validation permet d'organiser des camps de musique et/ou des cours collectifs au sein d'une société en bénéficiant d'une manne financière distribuée par l'Office Fédérale de la Culture.

Un premier module de base est obligatoire pour tous les candidats. Ce cours est très utile puisqu'il explique clairement toute la partie administrative d'une demande de subvention. Les candidats qui ont une certification pédagogique et musicale obtiennent après ce module de base le certificat Moniteur JM. Pour les autres, 3 jours pour le module pédagogie et/ou 3 jours pour le module Musique. Vous trouverez toutes les dates sur le site de l'OFC www.bak.admin.ch

Je reste volontiers à disposition pour toutes vos questions éventuelles.

2. Cours pour instrumentistes

N'hésitez pas à inscrire vos jeunes aux examens de l'ACMV qui est une excellente formation pour nos jeunes car chaque élève doit apprendre la théorie en parallèle de l'instrument ce qui permet à chacun de posséder une base théorique et pratique. Je suis à disposition pour toutes questions.

3. Championnat suisse des brass band

Nous souhaitons bonne chance à tous les participants de notre fédération qui participe aux différents concours mis en place pour cette saison (Championnat Suisse des Brass Band, Championnat Valaisan des Solistes, Junior Slow Mélody Contest et Championnat Suisse des Solistes).

4. Master class

La commission musicale travaille sur la mise en place de plusieurs Master class pour 2022 !

En conclusion, je tiens à féliciter toutes les musiciennes et musiciens qui ne sont pas cités dans le rapport ci-dessus mais qui travaillent chaque année dans l'ombre afin de maintenir une bonne qualité musicale dans leur société villageoise.

Excellente saison musicale à toutes et à tous.

David Bonvin - CM de l'ACMV

Yvan Maistre remercie les représentants de notre Fédération auprès de l'ACMV pour leur engagement et leur travail.

7. Fanfare des jeunes FMVC

Yvan Maistre passe la parole à Ludivine Genolet, Présidente de la fanfare des jeunes, pour son rapport.

Cher comité, chère assemblée,

Pour cette année, mon discours restera bref. En effet, les conditions sanitaires n'ont malheureusement pas été en notre faveur en ce qui concerne la fanfare des jeunes pour la dernière saison. Nous nous étions rencontré le comité et moi-même et avons réservé quelques dates de répétitions en espérant que la situation s'améliore ce qui n'a malheureusement pas été le cas. Nous avons décidé, cependant, dans le but de se rencontrer, d'organiser une sortie récréative durant l'été. Elle s'est déroulée en août à Saxon et ce fut un moment de convivialité.

La convivialité, les liens, les rencontres, ... ce sont beaucoup de mots qui permettent de définir la fanfare des jeunes. Avec cette pandémie, bien d'occasions pour se rencontrer ont été empêchées et cela entraîne tout de même certaines conséquences. Comme dans beaucoup de sociétés locales ces deux dernières années, la fanfare des jeunes perd des membres et souvent les plus jeunes. C'est un phénomène que nous aimerions, moi et le comité, arrêter ou du moins freiner le plus possible. Pour cela, vous tous venus à cette assemblée, nous avons besoin de vous. Nous avons besoin de vous pourquoi ? Pour faire passer ce message à vos jeunes, vos présidents aussi qui ont dû recevoir le lien pour s'inscrire à la fanfare des jeunes. Le message est assez simple :

Invitez-les à venir à la fanfare des jeunes pour jouer des morceaux intéressants et sympas mais aussi pour rencontrer d'autres personnes de leur âge. La musique c'est une chose, mais créer des liens entre société est un point plus qu'important. Pour beaucoup d'entre nous, c'est la fanfare des jeunes qui nous a permis d'aller vers d'autres personnes autres que notre société, n'oubliez pas qu'il y avait des personnes plus âgées qui ont joué mon rôle aujourd'hui de nous motiver pour aller vers les autres. Nous avons donc tous un devoir de soutenir nos jeunes musiciens. Une date à retenir, le 19 novembre, fin des inscriptions pour cette année.

Pour ce qui est de cette année, la fanfare des jeunes a un peu changé de planning. Notre week-end musical se déroulera fin avril. Nous avons placé la répétition en février et la journée musicale en mai avant le festival. Ces dates pourront encore être modifiées si la situation le demande. Nous remercions avec le comité déjà les personnes, fanfares qui nous permettront de réaliser ces moments musicaux.

Pour clore mon discours, je tenais aussi à vous informer que c'est la dernière fois que vous me voyez à cette place en tant que présidente de la fanfare des jeunes. En effet, c'est ma cinquième année et il est temps qu'un esprit plus jeune prenne le flambeau. Je remercie tous les membres du comité de la fanfare des jeunes ainsi que les membres du comité de la FMVC de m'avoir fait confiance et de m'avoir soutenue durant ces années.

Ludivine Genolet - Présidente de la Fanfare des jeunes

Yvan Maistre remercie Ludivine Genolet et la félicite pour son travail en tant que Présidente de la fanfare des jeunes.

8. Présentation du 73^{ème} Festival FMVC à Saillon 2022

Yvan Maistre passe la parole au Comité d'Organisation (CO) du Festival 2022, par son Vice-Président Philippe Mayencourt.

Le festival se déroulera sur trois jours, du 20 au 22 mai 2022 à Saillon, avec une partie dans le vieux-bourg médiéval et une grande partie en plaine.

Je ne vous cache pas qu'il a été difficile d'organiser une telle manifestation dans les conditions actuelles d'incertitude due à la pandémie, ne connaissant pas les conditions et les restrictions que nous devons éventuellement subir au printemps prochain. Est-ce que nous allons remettre le couvert pour une grande soirée musicale en invitant des groupes renommés comme en 2020 avec notamment le groupe Anach Cuan pour une grande soirée celtique ou est-ce que nous allons organiser des festivités plus modestes ?

Nous avons pris le pari de nous projeter en anticipant les souhaits probables de la population après deux ans sans connaître de grandes manifestations, en tous les cas dans notre commune, et nous en sommes arrivés à un programme simple mais convivial et festif à la fois.

Programme du vendredi 20 mai 2022 :

Soirée villageoise – Fête des familles

Début de soirée : bal pour les enfants

Dès 19h00 : présentation des Talents musicaux de Saillon

2^{ème} partie de soirée : animation musicale avec un DJ – Bal pour les adultes

Samedi du 21 mai 2022 :

Durant la journée : organisation du concours des jeunes solistes. Ces prestations pourront, nous l'espérons, se tenir dans la salle de gym du centre scolaire. Des travaux de rénovation de la salle de gym sont toujours en cours et devraient être terminés, nous l'espérons, pour le mois de mai 2022. Dans le cas contraire, le concours aura dans la salle La Lyre.

En parallèle du concours des jeunes solistes, les organisateurs mettront sur pied un tournoi de pétanque qui rassemblera des amateurs de ce sport et se déroulera entre le centre scolaire et la salle La Lyre.

Pour la soirée, - populaire - dès 18h00 : animation concert apéritif en fanfare.

Dès 19h00, une animation musicale inédite avec un groupe de rock/folk/pop de la région, le groupe « Ramène ta chaise ». Autant ce nom est bizarre pour un groupe de musique, autant sa musique est agréable à écouter. Je vous laisse visiter leur site internet, vous en serez certainement conquis.

La fin de soirée sera animée par un orchestre de circonstance, avec accordéon et clavier.

Nous avons voulu également agrémenteur la soirée du samedi par un repas Fondue Chinoise, sur réservation.

Programme du dimanche 22 mai 2022 :

Journée traditionnelle du 73^{ème} Festival FMVC

→ *concernant les prestations devant le jury, la salle de gym du centre scolaire étant actuellement en travaux de rénovation, et ne sachant pas quand ces travaux seront terminés, nous avons transmis ce souci au comité et à la commission musicale de la FMVC et en sommes arrivés à la conclusion de devoir annuler ces prestations pour le Festival 2022.*

→ *la réception des sociétés se tiendra au village, à l'arrière du bourg de Saillon*

→ *le cortège débutera également à l'arrière du bourg et se terminera en plaine, près de la salle La Lyre où se poursuivront les festivités du dimanche après-midi.*

Point à relever :

→ *pour la fin de journée du dimanche, les sociétés seront invitées chez leurs commissaires ou dans des salles de la commune. Ce concept a été choisi principalement pour deux raisons : - faire vivre le village et ses quartiers grâce à l'animation musicale de vos sociétés et - promouvoir l'accueil des gens de Saillon de façon différentes.*

Philippe Mayencourt précise qu'il existe un site internet pour toutes informations liées à la manifestation : www.saillon2022.ch. Vous y trouverez le programme des festivités, les personnes de contact, notamment les membres du CO, etc.

Une page facebook de la manifestation, sous l'appellation « saillon2022 » a également été créée et prendra des couleurs au fur et à mesure de l'avancement de l'organisation.

La Grand Garde et le CO du Festival Saillon 2022 sont, d'ores et déjà, très heureux d'accueillir dans leur village, et ce pour la première fois, les sociétés de la FMVC en espérant que celles-ci y prennent beaucoup de plaisir.

En complément à cette présentation, Yvan Maistre demande si l'assemblée à des remarques ou des questions en lien avec l'annulation des prestations devant le jury. Aucune remarque n'est formulée.

Yvan Maistre rappelle le concours de présentation du cortège du dimanche matin. Il invite les sociétés à faire le nécessaire afin d'enjoliver le défilé. Les prix de présentation seront distribués avant la prestation sous cantine de La Laurentia de Bramois.

COVID : les restrictions seront adaptées aux mesures du moment.

9. Divers

Prix du menu du Festival :

Le prix du menu reste inchangé à Frs 29,00. Le choix du menu est laissé au Comité d'Organisation.

Années de sociétariat : nouvelles normes de calculation de l'ACMV :

L'ACMV a modifié les normes de calculation pour les membres des sociétés. Le calcul par année civile remplace le calcul par saison musicale. La FMVC mettra également à jour les listes des années de sociétariat des membres de notre fédération et transmettra cette liste aux sociétés au début du printemps 2022 (probablement au mois de mars) pour vérification.

Membres d'honneur :

Yvan Maistre demande aux sociétés de vérifier la liste des membres d'honneur lors de l'envoi de mars 2022 et de l'informer lors du décès d'un membre d'honneur durant la saison musicale.

Formulaire d'inscription pour le Festival :

Merci d'indiquer sur le formulaire à retourner pour la fin février 2022 :

- le nombre de musiciens pour la prestation du dimanche après-midi
- le nombre de membres pour le repas de dimanche midi
- le nombre de membres pour le repas de dimanche soir

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie les délégué(e)s présent(e)s pour leur participation, les membres du Comité et de la Commission Musicale de la FMVC ainsi que le CO du Festival Saillon 2022. Il souhaite à toutes et tous une bonne année musicale.

Il convie les personnes présentes à partager un apéro.

L'assemblée est levée à 15h41.

Le Président :
Yvan Maistre

Le Secrétaire :
Philippe Mayencourt